

Entreprises : vers une année difficile

Selon la Chambre de commerce, l'année 2020 s'annonce comme une période difficile pour les entreprises luxembourgeoises.

Lors de sa traditionnelle conférence annuelle de conjoncture, la Chambre de commerce a dressé hier un tableau un peu sombre pour les entreprises luxembourgeoises face à l'incertitude économique qui devrait se poursuivre l'année prochaine.

De notre journaliste
Jeremy Zabatta

Le Luxembourg, une économie ouverte sur l'extérieur, et ses entreprises vont connaître, selon les prévisions conjoncturelles de la Chambre de commerce, une année 2020 «difficile». Les causes sont multiples, mais les difficultés économiques de l'Allemagne vont avoir un impact sur l'économie luxembourgeoise. «Quand l'Allemagne tousse, le Luxembourg est sujet au rhume», prévient Christel Chatelain, conseillère à la Chambre de commerce.

Il faut dire que l'Allemagne est le premier partenaire économique du Luxembourg et que l'industrie allemande, notamment automobile, souffre actuellement. Entre la restructuration massive en lien avec l'électrification des voitures, le ralentissement des ventes en Chine et les dégâts collatéraux de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, c'est l'Allemagne tout entière qui souffre dans une Union européenne elle aussi frappée par un ralentissement économique et des prévisions de croissance mondiale de l'ordre de 3 % pour 2020, soit «la plus faible depuis trois ans», souligne encore Christel Chatelain.

Sept chantiers incontournables

Mais le Luxembourg n'est pas seulement impacté par des causes externes. Pour la Chambre de commerce et son directeur, Carlo Thelen, «les problèmes structurels du pays risquent d'aggraver la situation de nombreuses entreprises dans un contexte où la conjoncture devrait se détériorer davantage et plus durablement». Carlo Thelen poursuit : «La compétitivité et l'attractivité du Luxembourg peinent à s'améliorer, alors que



Photo : Julien Garroy

La Chambre de commerce et son directeur, Carlo Thelen, ont une nouvelle fois plaidé pour une croissance qualitative.

les coûts des entreprises augmentent sous l'effet de la congestion des facteurs de production, d'une productivité stagnante, d'une surréglementation et de procédures administratives qui peinent à s'alléger. Pour y remédier, il faut définitivement se tourner vers un modèle qui privilégie et soutient la croissance qualitative à travers l'efficacité de la gouvernance publique, l'efficacité du cadre légal et fiscal et une agilité accrue au

niveau des processus décisionnels afin de rétablir la confiance, la capacité d'innovation et la rentabilité des entreprises, vecteurs indispensables pour maintenir la cohésion sociale et le bien-être de la société au Luxembourg.»

L'inquiétude la plus palpable pour la Chambre de commerce réside surtout dans les problèmes liés à l'attractivité du pays pour la main-d'œuvre. Cette dernière est frappée de plein fouet par «la lenteur des

avancées en matière de logement et de mobilité», des facteurs qui, couplés au manque de main-d'œuvre qualifiée, peuvent expliquer la stagnation de la productivité du Luxembourg sur les dernières années. La Chambre de commerce rappelle que sans croissance qualitative, les difficultés des entreprises pourraient alors s'aggraver en voyant leurs marges de manœuvre se réduire sous la pression de gains de productivité en panne, d'un coût

du travail en forte hausse et d'une charge fiscale importante en comparaison européenne et internationale.

Pour autant, les entreprises semblent garder confiance puisque selon les derniers résultats du baromètre de l'économie de la Chambre de commerce, 71 % des décideurs luxembourgeois sont «confiants» pour leur avenir à moyen terme et 16 % sont même «très confiants».

Dès lors, pour faire face aux nuages qui s'annoncent, la Chambre de commerce a présenté sept chantiers incontournables.

Le premier étant la mise en place d'un cinquième plan PME visant à permettre de mieux accompagner les entreprises du pays, notamment avec une amélioration de la loi sur les faillites et la mise en place de la possibilité d'une «seconde chance» pour les entrepreneurs. Un dossier qui est actuellement sur la table du ministre des Classes moyennes, Lex Delles, qui a prévu de présenter ce cinquième plan PME l'année prochaine.

Dans l'attente des promesses

Autre chantier, l'aménagement du territoire visant à concrétiser une stratégie de développement territorial cohérente au niveau tant du transport que du logement.

La transformation digitale et la transition environnementale restent aussi au cœur des chantiers à venir afin de permettre aux entreprises d'affronter les défis du futur.

Enfin, la Chambre de commerce attend la concrétisation des promesses du gouvernement Bettel pour «compenser» les nombreuses mesures sociales, comme l'augmentation des jours de congé et le congé parental, qui ont un coût en termes financier et organisationnel pour les entreprises.

Ainsi, il est attendu des mesures pour permettre aux entreprises plus de flexibilité au niveau de l'organisation du travail mais également des simplifications administratives pour les PME. «L'over-régulation n'est pas sur le chemin de la reddition», a assuré Carlo Thelen.